



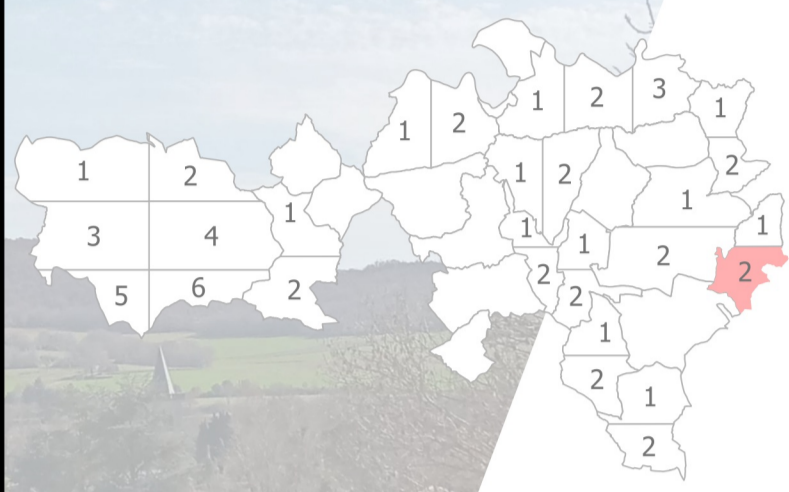
Département :  
Tarn

Communes :  
Communauté de Communes  
du Cordais et du Causse

# ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE

REGLEMENT GRAPHIQUE

SALLES  
Planche 2



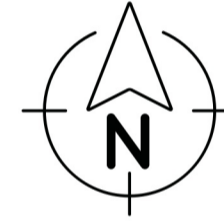
Maître d'ouvrage : 4C

TOPONYMY  
www.toponymy.fr

«Origine DCFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023»

Date :	Phase :	Echelle :	Pièce n°
01/09/2023	DOCUMENT DE TRAVAIL	1/5000	4.B

Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C)  
33 promenade de l'Autan, 81170 Les Cabannes - Tél : 05 63 56 07 02 courriel : urbanisme.ac6@orange.fr



- AC1 : Servitude de protection des Monuments historiques classés ou inscrits
- Périètre de 500 m autour des Monuments historiques
- AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AC4 : Site Patrimoniaux remarquables
- AS1 : Périètre de Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
- Périètre de protection immédiat
- Périètre de protection rapproché
- Périètre de protection éloigné
- I4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- Zone tampon de 100m autour de la canalisation électrique
- Lignes aériennes
- Lignes souterraines

Zone de préemption de prescription archéologique

## RISQUES

Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions de la Carte d'Information des Zones Inondable (CIZI)

Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) :

- Du bassin versant du Cérou approuvé le 22/04/2013
- Du bassin versant du Vère approuvé le 06/05/2013

- Bleu
- Rouge

